Reflets

N°168

Le magazine de l'information municipale - Décembre 2012

V.L.P. VAUX-LE-PENIL

www.mairie-vaux-le-penil.fr

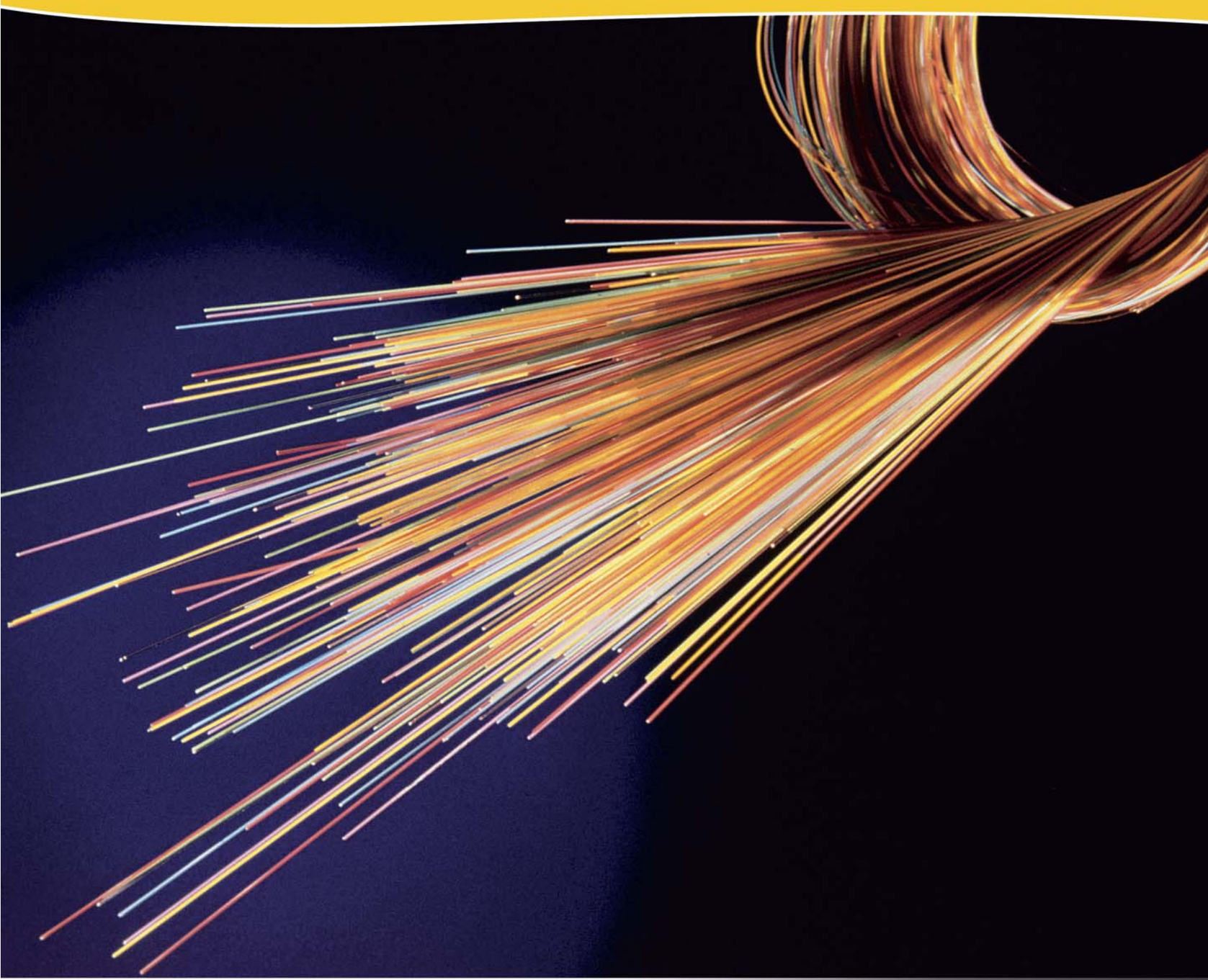

La fibre optique à Vaux-le-Pénil !

Dans ce numéro...

Téléthon p.3

plu

Réunion PLU p.4

Meilleure apprentie de France p.6

Commémoration du 11 Novembre

Le 94ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre a donné lieu à une émouvante cérémonie au Monument aux Morts, en présence des anciens combattants, porte-drapeaux en tête, de Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, de nombreux élus et d'habitants de la ville.

Visite des collégiens de Schwieberdingen

Dans le cadre des échanges scolaires avec notre "ville jumelle" du Bade-Würtemberg, une classe du collège de Schwieberdingen a séjourné une semaine en octobre à Vaux-le-Pénil. Leurs correspondants de la Mare des Champs se rendront en Allemagne au printemps.

Travaux en cours

(1) Les travaux de rénovation de la Grange de la Ferme des Jeux se poursuivent sans relâche. L'inauguration de la nouvelle salle de spectacle et de cinéma aura lieu en janvier. Les informations relatives à cette manifestation seront publiées dans le prochain *Reflets*.

(2) La Ville finance la construction d'un sanitaire aux abords de l'église Saint Pierre Saint Paul. Son dessin et les matériaux choisis intègreront ce petit bâtiment à l'architecture de l'église.

(3) La stèle rendant hommage à Beuve et Gantier, les deux martyrs pénivauxois de la Résistance, sera déplacée d'ici au 14 décembre afin de mieux l'insérer dans le parc faisant face à l'école et de sécuriser les manifestations commémoratives.

Exposition "Nom des rues"

La bibliothèque de l'Arcature a consacré une exposition à "l'histoire de Vaux-le-Pénil à travers le nom de ses rues" où figuraient nombre de photos anciennes de notre commune. Plusieurs classes se sont rendues dans l'établissement municipal afin de s'initier à l'histoire de la ville.

Ciné-mardi au Petit Théâtre

Pendant la durée des travaux de rénovation de la Grange, les ciné-mardis mensuels ont lieu au Petit Théâtre de la Ferme des Jeux. Cette séance est plus particulièrement destinée au public senior tout en restant ouverte à tous. Prochain ciné-mardi : *la Fille du Puisatier*, le 11 décembre à 14h00.

Décembre festif et solidaire

Le dernier mois de l'année est riche en manifestations très variées, souvent fruits du partenariat entre associations et services municipaux (voir "Vaux rendez-vous" p.8).

Marché de Noël

Samedi 1er et dimanche 2 décembre à la Ferme des Jeux. Programme détaillé disponible aux accueils municipaux.

Téléthon 2012 : oser vaincre la maladie

Vendredi 7 et samedi 8 décembre, Vaux-le-Pénil aussi se mobilise pour l'espoir.

Une fois de plus, le service municipal des Sports, les services Enfance, Jeunesse et Culture fédèrent de nombreuses associations pour former dans notre commune la grande chaîne de la solidarité. Le parrain de ce 26ème Téléthon est l'humoriste et comédien Franck Dubosc, qui s'apprête à jouer *« un rôle inédit qui me va comme un gant »*. Le slogan choisi cette année - Oser vaincre - traduit à la fois l'espoir des familles de malades et la détermination des milliers de bénévoles qui se dépensent sans compter pendant plus de 24 heures.

Au programme

Vendredi 7 décembre

La Ville vous convie à une balade nocturne à la découverte de Vaux-le-Pénil, une promenade lumineuse et musicale agrémentée d'explications sur notre environnement et notre patrimoine.
Rendez-vous à 17h45 à la Ferme des Jeux. Des lampions sont en vente à 2 € pièce (au profit de l'AFM). Les musiciens de Fey Fouyapen rythmeront la balade. Un moment unique à vivre ensemble : venez nombreux, habillés aux couleurs du Téléthon !

19h00 - 21h00 : Animations musicales sous le Manège de la Ferme des Jeux. Avec le conservatoire municipal et la chorale Chanterelle. Chants marins et musique irlandaise. Boissons et vin chaud préparé par le Comité des Fêtes. Vente de pâtisseries réalisées au bénéfice du Téléthon par les enfants des Accueils Périscolaires et des Centres de Loisirs. Ils ont consacré toute une semaine à la préparation de cette grande manifestation de la solidarité et donnent maintenant rendez-vous à leurs parents.

Samedi 8 décembre

10h30 : Animations sportives proposées par **USV Athlétisme au stade de la Mare des Champs.**

13h30 : Rassemblement sur le terrain de basket extérieur de la Mare des Champs pour réaliser **le grand flash mob de Vaux-le-Pénil**, préparé par les collégiens et l'École de danse. On peut apprendre la figure sur *www.mairie-vaux-le-penil.fr*. S'habiller en jaune Téléthon.

À partir de 14h00 : Animations au gymnase Jules Ladoumègue.

14h00 : gymnastique rythmique (par les collégiens)

14h30 : match de basket disputé par des joueurs valides en fauteuils d'handicapés (organisé par le centre de rééducation du Petit Jard).

15h00 : démonstrations de judo.

15h30 : danse country.

15h45 : gymnastique rythmique (par le club de Vaux-le-Pénil).

16h15 : musique et danse antillaises de Fey Fouyapen.

16h30 : gymnastique volontaire.

16h45 : les participants à la Retraite sportive dansent avec des enfants.

17h00 : danse country.

17h15 : basket surprise.

17h30 : danse hip hop de Diskass'B. Boy.

De 14h00 à 16h00 : baptêmes moto (s'inscrire au gymnase).

Les 8 et 9 décembre de 10h00 à 12h00 au club de tennis : initiation et découverte.

Participation à la journée (du matin au soir) : 1 €. Vente de gâteaux, boissons, peluches et tombola : bénéfices intégralement reversés à l'AFM. Urnes à votre disposition pour la récolte des dons (66% de réduction d'impôts). Promesses de dons également sur www.mairie-vaux-le-penil.fr

Merci aux associations, aux commerçants, aux bénévoles qui contribuent au succès de cette manifestation.

"Vaux commerces en fête", du 1er au 8 décembre

Une semaine d'animations organisée par l'association des commerçants pénivauxois en partenariat avec la Mairie.

Grande tombola. De nombreux lots à gagner : un voyage pour deux personnes, un week-end en relais-château, un téléviseur, deux tablettes numériques, un vélo pour adulte, des articles électroménagers, des paniers garnis, etc. Les bons sont disponibles chez les commerçants participants. Tirage au sort public en Mairie samedi 8 décembre à 20h00. Remise des lots vendredi 14 décembre à 20h00 en salle du Conseil municipal. La liste des numéros gagnants sera affichée chez les commerçants et sur www.mairie-vaux-le-penil.fr
Le mercredi du Père Noël. Il sera chez nous le 5 décembre, de 10h00 à 11h30 en centre-ville, de 15h00 à 16h30 aux Trois Rodes, de 17h00 à 18h30 au Moustier. Parents, venez photographier vos enfants en si prestigieuse compagnie !
Disques de stationnement. Offerts par les commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Téléthon. Les commerçants y participent par la vente de peluches au bénéfice de l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Mise en service du dispositif de vidéo-protection

Conformément à une délibération du conseil municipal adoptée en 2010, un système de vidéo-protection a été mis en place à Vaux-le-Pénil. Il vise à protéger les sites communaux suivants : salle de la Buissonnière, groupe scolaire Gaston Dumont, mairie et groupe scolaire Beuve et Gantier, Arcature (bibliothèque, ludothèque et Maison de l'enfant) place Navalcarnero. Au total, 8 caméras sont désormais en service. Le système filme exclusivement l'espace public concerné, un logiciel empêchant toute intrusion dans les espaces privés (fenêtres d'immeuble ou de maison par exemple). Les enregistrements sont conservés durant quinze jours et seuls le maire, les agents de la police municipale et ceux de la police nationale sont habilités à visionner, lorsque de besoin, les images. Des panneaux signalent, à chaque entrée de ville, l'existence de ce dispositif. Pour toute question relative à la vidéo-protection, merci d'appeler le 01 64 71 51 03.

Numéros de téléphone et renseignements utiles

- **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Permanences le mardi de 17h00 à 18h30 (hors période de vacances scolaires) et le samedi de 9h00 à 12h00 (CN identité, autorisation de sortie, accueil). Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24). Courriel : accueil@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Police municipale :** 01 64 71 91 60. Courriel : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :** 01 60 56 67 77
- **Urgence sapeurs-pompiers :** 18 / **SDIS Vaux-le-Pénil :** 01 64 83 52 50
- **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56
- **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05
- **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45
- **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33
- **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

Plan Local d'Urbanisme : deuxième réunion publique de concertation

Jeudi 13 décembre à 20h00 à la Maison des Associations

Orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Un document établi par le service municipal de l'urbanisme est consultable sur www.mairie-vaux-le-penil.fr ainsi qu'à l'accueil de la Mairie et aux services techniques municipaux.

« Vaux-le-Pénil est à la fois urbaine et ouverte sur la ruralité »

Conseiller municipal délégué général à l'urbanisme, Henri de Meyrignac explique les enjeux du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Où en sommes-nous dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ?

Avec le bureau d'études Urba Conseil, nous avons commencé par établir un diagnostic et répertorier les besoins spécifiques de Vaux-le-Pénil en matière d'urbanisme, ce qui a fait l'objet d'une première réunion publique de concertation le 11 avril dernier. Sur cette base, nous avons rédigé le PADD, consultable sur **www.mairie-vaux-le-penil.fr** ainsi qu'aux accueils de la Mairie et des services Techniques municipaux. Nous le présenterons lors de la réunion du 13 décembre. J'invite les Pénivauxois à venir s'informer et à débattre.

Quelle place occupe le PADD dans la mise en œuvre du PLU ?

Ce document fixe les objectifs de Vaux-le-Pénil sur le long terme. Il devra être approuvé par un vote du Conseil municipal, constituera le socle de notre Plan Local d'Urbanisme et pourra être opposé à tout projet qui lui serait incompatible. Rappelons que le PLU, instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000, remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols). Mais ce nouvel outil d'urbanisme ne se contente pas de fixer les modalités d'aménagement du foncier, il trace d'abord les grandes lignes en matière de transport, d'adéquation entre l'habitat, les activités économiques, les commerces, les espaces naturels, les services publics... Et il doit être compatible avec les documents qui encadrent l'urbanisme au niveau supra-communal : le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France) et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Melun, dont l'élaboration a été lancée en novembre dernier conjointement avec celui de Sénart.

Quelles sont les grandes orientations du PADD ?

Il trace les limites naturelles de Vaux-le-Pénil et définit ce que peut être l'aménagement de notre territoire en conformité avec le développement durable. Nos "fronts urbains" sont extrêmement variés : terres agricoles, parc d'activités, espaces boisés, zone pavillonnaire, la Seine. Nous voulons préserver l'identité de notre commune, à la fois urbaine et ouverte sur la ruralité, active et attractive. Il nous faut aussi conforter le centre-ville, dans la continuité des travaux d'aménagement réalisés ces derniers temps (la boucle, la place Navalcarnero, ...). En dernière instance, le PLU sera un outil de planification et de contrôle qui conditionnera les 15 ou 20 prochaines années à Vaux-le-Pénil.

Et après l'approbation du PADD ?

La dernière phase concernera les aspects réglementaires du foncier et le zonage du territoire communal, qui feront également l'objet d'une réunion publique. Il s'agira de simplifier les applications du droit du sol. Au final, le PLU devrait être adopté au cours du second semestre 2013.

Salon de l'habitat Melun Val de Seine

La deuxième édition a lieu les 7 et 8 décembre à l'Espace Saint-Jean de Melun.

Vous allez rénover votre logement et vous vous interrogez sur les aides financières et l'accompagnement dont vous pouvez bénéficier ? Vous souhaitez connaître les possibilités de logement pour les jeunes dans l'agglomération ? Vous voulez savoir comment accéder à un logement locatif social ? Des professionnels répondront à vos questions lors du deuxième salon de l'habitat organisé par la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine).

Plusieurs ateliers-rencontres sont programmés pendant les deux jours. Vous pourrez également consulter l'image thermique de votre logement (réalisée en mars 2011) et connaître ainsi sa performance énergétique (se munir d'un justificatif de propriété). Le samedi, un espace enfants (à partir de 5 ans) permettra aux parents de se consacrer pleinement au salon.

Entrée libre

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le samedi).

Renseignements : 01 64 79 25 40 et www.melunvaldeseine.fr

La GRL'Agglo facilite l'accès des jeunes à un logement

Vous êtes propriétaire d'un logement et souhaitez le louer en toute tranquillité : la CAMVS prend à sa charge, pour deux ans, le coût de la prime d'assurance "Garantie des Risques Locatifs" si vous louez votre bien à un jeune de moins de 30 ans. Cette assurance couvre les propriétaires contre les risques d'impayés jusqu'à 70 000 € TTC et contre les risques de dégradations constatées au départ du locataire dans la limite de 7 700 € TTC.

Ce dispositif permet aux moins de 30 ans qui n'ont pas de garant de louer un logement, à condition de vivre ou travailler dans l'agglomération et de justifier de ressources au moins deux fois supérieures au loyer mensuel (charges comprises).

Renseignements sur www.melunvaldeseine.fr

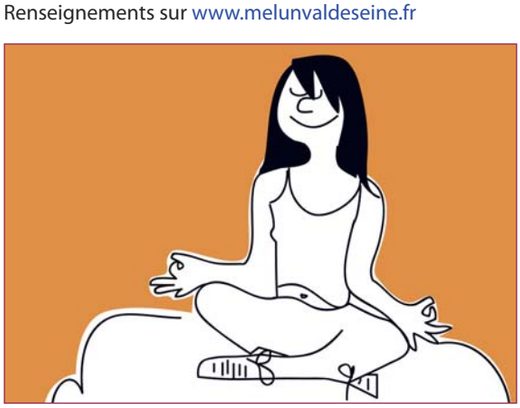

Les brèves de Marianne

Conférence sur la maladie de Parkinson. Intitulée « *Les troubles moteurs et non moteurs* », elle aura lieu jeudi 13 décembre à 14h00 à Melun, Maison des Associations Jean XXIII, 27 rue Edmond Michelet. Intervenant : Gilles Fénelon, neurologue à l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Entrée libre. Renseignements : 06 42 30 31 38.

Aides pour améliorer son logement. Sous conditions de ressources, le PACT Seine-et-Marne assiste gratuitement les ménages, propriétaires ou locataires, dans leur projet d'amélioration de leur logement. Pour tous travaux d'amélioration ou de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, un technicien du PACT réalise une visite à domicile pour vous aider à définir votre projet. Les conseillers habitat examinent avec vous les meilleures solutions pour le réaliser. Le PACT sollicite également pour vous des aides financières auprès de différents organismes. Renseignements auprès d'Élisabeth Sanson au 01 64 09 41 50 (lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h00 à 17h00) ou en écrivant à elisabeth.sanson@pact77.org

Ramassage des ordures ménagères. Compte tenu des fêtes de fin d'année, il aura lieu mercredi 26 décembre (au lieu du 25) et mercredi 2 janvier (au lieu du 1er) pour les habitations du secteur jaune.

Inscriptions sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire en Mairie, dont les services seront fermés ce jour-là à l'exception d'une permanence exclusivement consacrée aux inscriptions sur les listes électorales (de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00). Renseignements : 01 64 71 51 00.

Internet très haut débit

La fibre optique arrive à Vaux-le-Pénil !

« Le déploiement de la fibre optique à Vaux-le-Pénil est le fruit très attendu d'un combat que mène la majorité municipale depuis plusieurs années », souligne Dominique Gastrein, conseiller municipal en charge de la Communication et des Nouvelles Technologies. L'ADSL, technologie conquise elle aussi de haute lutte en son temps par la municipalité sous la houlette de Claudine Adnot, avait apporté un réel confort aux Pénivauxois. Mais l'évolution rapide des usages, le développement prodigieux d'Internet, l'arrivée de la télévision haute définition ou la progression du télétravail exigent des débits bien plus importants que ceux aujourd'hui enregistrés dans notre commune. La majorité des foyers est en effet éligible à moins de 2 mégabits par seconde. Avec la fibre optique, ce débit ira jusqu'à 100 mégabits par seconde.
« Nous avons voici près d'un an adopté en conseil municipal une délibération demandant à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine de prendre en charge la compétence de l'aménagement numérique sur l'ensemble de son territoire. Cette requête faisait suite à la décision du gouvernement de l'époque d'obliger les opérateurs à investir dans les agglomérations. Et nos représentants à la CAMVS ont su convaincre leurs collègues de l'enjeu représenté par le très haut débit Internet », poursuit Dominique Gastrein.

Début du déploiement en 2013

Cette délégation de compétence, approuvée par les 14 communes de la Communauté d'Agglomération, a été officialisée le 22 juin dernier. Dès lors, le processus s'est accéléré, et Orange s'est positionnée pour déployer, sur ses fonds propres, la fibre optique. *« La première ébauche du plan de déploiement prévoyait l'équipement de Vaux-le-Pénil à partir de 2015 et jusqu'en 2018. Pierre Herrero et Pierre Carassus ont fait valoir la mauvaise desserte de notre ville afin d'avancer ce calendrier. Leurs arguments ont été entendus et le déploiement débutera dès l'année prochaine »,* se félicite Dominique Gastrein. De même, une partie du parc d'activités a été intégrée dès 2013 au lieu de 2016.
La convention tripartite entre la CAMVS, Orange et Vaux-le-Pénil pour le déploiement de la fibre optique sera signée en janvier. Mais d'ores et déjà, les équipes techniques de l'opérateur et celles de la Ville travaillent à l'implantation des armoires (points de mutualisation) à partir desquelles sera distribuée la fibre optique. D'ici à la fin 2015, la totalité de la commune sera desservie, avec plus de 40% des foyers éligibles dès l'année prochaine. Une réunion publique sera organisée courant février afin de présenter à la population l'ensemble du dispositif et une carte des zones de déploiement pour 2013 sera publiée.

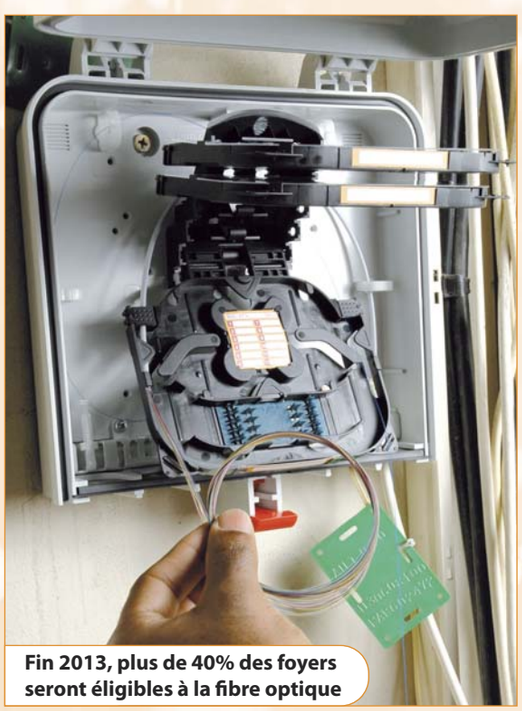

Fin 2013, plus de 40% des foyers seront éligibles à la fibre optique

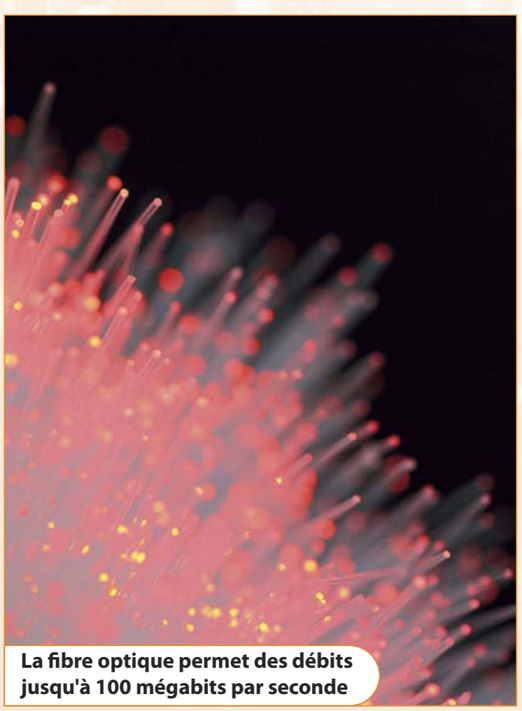

La fibre optique permet des débits jusqu'à 100 mégabits par seconde

Quelques exemples de téléchargement avec la fibre

- **Film en haute définition (environ 30 Go) : 40 minutes**
- **Film en qualité DVD (4,8 Go) : 6 minutes et 30 secondes**
- **Vidéo (800 Mo) : 1 minute**
- **Album de 200 photos (1 Go) : 1 minutes et 20 secondes**
- **Album MP3 (40 Mo) : 3 secondes**

La fibre optique permet des usages simultanés. Ainsi, les habitants d'une même maison pourront en même temps télécharger un film, regarder la télévision en haute définition et jouer en ligne sans rencontrer les pertes de débit déplorées aujourd'hui dans bien des foyers.

En pratique

Le déploiement de la fibre optique s'opérera en trois phases (2013, 2014 et 2015).

- **Si vous habitez en immeuble, le raccordement doit être autorisé par votre syndic en assemblée générale. Les frais de fibrage sont pris en charge par l'opérateur d'immeuble choisi dans ce cadre.**
- **Si vous habitez en maison et souhaitez être équipé, l'installation de la fibre sera effectuée par le fournisseur d'accès Internet de votre choix. Des frais de raccordement, variant selon la configuration des lieux, vous seront facturés.**
- **Lorsque le déploiement aura débuté, Orange mettra un numéro vert à la disposition des habitants qui pourront ainsi vérifier si leur logement est éligible.**

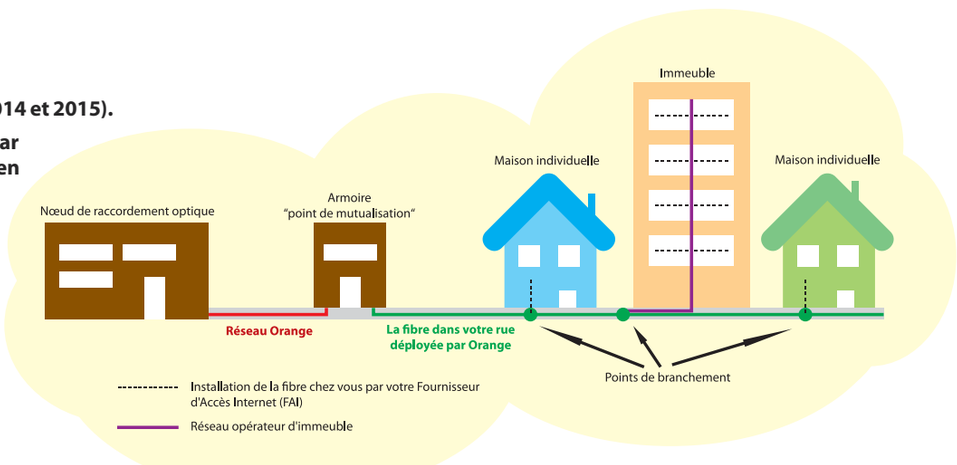

Léa Caminade, meilleure apprentie de France : du rêve à la réalité

« *La coiffure, c'est un rêve de petite fille* ». Et son rêve, Léa Caminade, jeune Pénivauxoise de 19 ans, est en passe de le réaliser de bien belle manière. Il y a deux ans, élève en classe de 1ère au lycée Simone Signoret, Léa décide d'arrêter les études générales. « *Je me suis rendue compte que cela ne me correspondait pas. Je voulais faire autre chose* », raconte-t-elle d'une voix aussi douce que résolue. Sa passion pour la coiffure la conduit tout naturellement à s'inscrire en CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) au centre de formation des apprentis de Saint-Germain Laval.

En juin dernier, après deux années passées à apprendre et peaufiner technique et pratique, Léa Caminade participe aux concours départemental et régional du meilleur apprenti. Et décroche deux médailles d'or qui lui ouvrent les portes de la finale nationale. « *La finale a eu lieu le 16 septembre à Paris. Nous étions 42 candidats venus de toute la France et nous devions réaliser un chignon sur un mannequin pour un défilé consacré à la haute coiffure* », se souvient-elle. Une nouvelle fois, son talent impressionne et séduit le jury qui lui décerne une note d'excellence et le titre, partagé avec seulement dix autres candidats, de meilleure apprentie de France.

Une consécration qui ne tourne pas la tête de la jeune fille même si, poursuivant désormais un brevet professionnel en alternance, elle intègre un salon de luxe à Paris et est sollicitée pour de grands événements comme la Fashion Week. « *J'ai encore beaucoup à apprendre et je compte compléter ma formation au moins 5 ans encore en salon. Ensuite, j'aimerais partir à l'étranger et travailler par exemple sur des séances photos et des tournages de films* ». En attendant, Léa savoure « *le plaisir de me lever chaque matin en sachant que je vis ma passion* ». Et cela, elle en a parfaitement conscience, n'a pas de prix.

Léa Caminade (à droite) et son modèle lors de la finale nationale

Louis Mathus nous a quittés

Grande figure de Vaux-le-Pénil, il est décédé le 22 septembre dernier à l'âge de 89 ans.

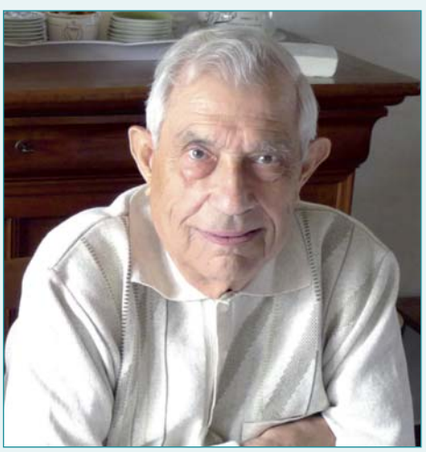

Jeune homme, il prit le maquis pour échapper au STO (service du travail obligatoire) avant de rejoindre les troupes du général Leclerc, qu'il suivit jusqu'en Indochine. À son retour en France, il épousa une Pénivauxoise, Cécile Moissy, et s'installa dans notre commune. Le couple aura quatre enfants.

Très attaché à Vaux-le-Pénil, Louis Mathus s'est investi sans relâche dans la vie locale. Il fonda le club de football, transportant tous les dimanches les jeunes joueurs dans sa voiture, le coffre plein de ballons et d'équipements. Il fut aussi président du Comité des Fêtes, trésorier de l'association des Anciens Combattants, membre du bureau du club Rencontres, et exerça deux mandats comme conseiller municipal. « *Il était très serviable, très communicatif, doté d'une parole facile* », se souvient son ami Pierre Fô. Son décès est survenu 22 jours après celui de son épouse. À leurs enfants, petits-enfants et à leurs proches, la Ville de Vaux-le-Pénil présente ses profondes condoléances.

Foire aux cartes postales et collections

La 32ème édition aura lieu dimanche 9 décembre, de 9h00 à 18h00, à la Buissonnière.

C'est l'un des grands rendez-vous de décembre à Vaux-le-Pénil. Environ 80 exposants proposeront des cartes postales anciennes, mais aussi des pièces numismatiques, des timbres, des flacons de parfum ou d'autres objets rares et anciens. Cette année, les 14 panneaux représentant les communes de l'agglomération, confectionnés pour la 30ème édition, seront à nouveau exposés, ainsi qu'une série de cartes postales agrandies intitulée "Tout Melun" et datant du début du XXème siècle. La carte postale commémorative de la 32ème édition représente la rue du Grand Pressoir.

On peut se restaurer sur place et l'entrée est gratuite.

Renseignements :
01 60 68 37 63

Jobs d'été… et de printemps

Vous habitez Vaux-le-Pénil, serez âgé (e) de 16 à 18 ans révolus au moment de votre embauche et n'avez jamais travaillé dans un service municipal : vous pouvez exercer une activité rémunérée pendant une semaine de juillet-août 2013 à la Mairie. Quelques places seront également attribuées durant les vacances scolaires de printemps (du 29 avril au 10 mai).

Pour postuler, envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation que le Point Information Jeunesse peut vous aider à rédiger) avant le 1er mars 2013 à : Mairie de Vaux-le-Pénil, PIJ, 8 rue des Carouges, 77 013 Melun Cedex. L'ordre d'arrivée des demandes sera déterminant dans l'attribution des jobs d'été et de printemps.

En ville en bref

"Bouchons d'amour", écologiques et solidaires. Ne jetez plus les bouchons plastiques des bouteilles ni les canettes. Faites un geste écologique et solidaire en les déposant dans les bacs placés dans les écoles, aux accueils municipaux et chez certains commerçants. Ils seront ensuite acheminés au foyer occupationnel de Vosves où une dizaine de personnes handicapées se chargent de les trier, les emballer, les peser en vue de leur récupération. Les bacs sont signalés au nom de l'opération : "Bouchons d'amour".

Semaine des talents au lycée Simone Signoret. Du 17 au 21 décembre, une multitude d'activités artistiques sont prévues dans l'établissement et à l'extérieur. Musique, théâtre, cinéma, photographie, poésie, BD, graffiti, sculpture... : lycéens, anciens élèves et enseignants exerceront leurs talents sur scène ou en ateliers. La Mairie est partenaire de cette manifestation et met à la disposition de la communauté scolaire ressources et structures municipales.

La Fête du Pain se prépare. Les 23, 24 et 25 mai prochains aura lieu la Fête du Pain à Vaux-le-Pénil. Elle donnera lieu à différentes animations pédagogiques en direction des écoles, et la place Navalcarnero se transformera en atelier de préparation et lieu de restauration. Partenaires de cette manifestation : les deux établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale de Vaux-le-Pénil, la maison Lely rue des Ormessons et la maison Gantier au centre commercial du Moustier.

Un charcutier au marché. M. Charlot propose ses produits (charcuterie et boucherie) à l'enseigne du Petit Appétit au marché hebdomadaire de la Ferme des Jeux. Le dimanche de 8h00 à 13h00.

Rebondir au-delà de ses rêves. Le 6 octobre, l'association pénivauxoise, qui se consacre à la réalisation de voeux d'enfants fragilisés par une maladie, a organisé une fête pour ses "petits bénéficiaires" dans la mini-ferme des Prés neufs. Avec la participation solidaire des Enfants protégés et de la Poste aux chevaux.
Contact : rebondireves@aol.com

Le billet de Pierre Carassus

Au gré de mes rencontres dans Vaux-le-Pénil, nombre d'entre vous m'interrogent sur ma responsabilité municipale. Invariablement, je réponds qu'en tant que premier adjoint je suis toujours impliqué dans l'action municipale, mais qu'après 23 ans de mobilisation sans relâche au service de notre ville, je dispose aujourd'hui de temps libre que j'apprécie pleinement. Je l'apprécie d'autant plus que sous l'impulsion du Maire, mon ami Pierre Herrero, cette action municipale est rondement menée et avec efficacité.

Pierre Herrero étant présent à Vaux-le-Penil durant les mois de juillet et d'août, j'ai décidé de m'accorder de vraies vacances.

Quelle ne fut pas ma surprise de constater à mon retour la somme de travaux et de réalisations municipales parfaitement accomplies pendant ces deux mois : construction d'un terrain de foot en gazon synthétique à La Buissonnière, rénovation du stade de la Mare des Champs, aménagement de la plate forme d'accueil devant le lycée...

Je félicite très chaleureusement le Maire Pierre Herrero, les élus concernés, le personnel et les entreprises pour avoir mené à bien tous ces chantiers complexes dans les délais prévus et permettre ainsi à tous les habitants à leur retour de vacances de bénéficier de tous ces nouveaux services et équipements fortement utiles.

Loin de ces réalités qui sont pourtant au cœur de la vie quotidienne des Pénivauxois, Messieurs Pratola et Franzi et leurs amis des groupes d'opposition ont continué à la rentrée de nous gratifier dans leurs tribunes de critiques violentes, abstraites et avant tout politiciennes, contre l'action municipale. On peut comprendre qu'ils se réfugient dans cette posture dans la mesure où, lorsqu'ils se risquent en conseil municipal à intervenir sur les problèmes locaux, le Maire Pierre Herrero est bien souvent obligé de relever leur méconnaissance des dossiers. C'est d'ailleurs ce que m'ont fait remarquer des Pénivauxois qui ont visionné sur le site Internet de la Ville les séances du Conseil municipal.

Dans ces conditions, nous avons décidé au niveau de la majorité municipale de ne point répondre à ces critiques dont le sérieux est inversement proportionnel à leur violence extrême. L'heure est à l'action au service de tous les habitants, le moment du débat électoral est encore très loin.

Pour autant, nous ne pouvons laisser affirmer que Vaux-le-Pénil n'est pas une commune attractive. D'abord parce que tous les élus municipaux savent parfaitement que c'est inexact : de nombreux documents officiels prouvent le contraire. Enfin, en cherchant à dévaloriser l'image de notre ville, certains conseillers municipaux d'opposition, s'ils étaient pris au sérieux, risqueraient de dévaloriser le patrimoine immobilier des Pénivauxois. C'est totalement irresponsable et inacceptable.

Soyons fiers de Vaux-le-Pénil, fiers de notre ville, fiers de ce que nous avons construit tous ensemble : l'équipe municipale actuelle mais aussi les diverses équipes précédentes, les multiples bénévoles du mouvement associatif sportif, culturel et autre qui ont donné hier comme maintenant de leur temps et compétence pour, au fil des ans, affermir ce bien vivre qui caractérise notre ville.

Œuvrer à ce que Vaux-le-Pénil soit toujours plus belle et agréable à vivre, c'est à cette tâche exaltante que la majorité municipale, sous la conduite de son Maire Pierre Herrero, va continuer à se consacrer pleinement.

Je vous souhaite, au nom de la majorité municipale, de belles fêtes de fin d'année.

Pierre Carassus
Maire honoraire
Premier maire adjoint

Mystère Herrero ou l'art du camouflage...

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Une rumeur court, qui annoncerait l'ambition du Maire de boucler le budget 2013 avant l'heure, soit peut-être lors du Conseil Municipal du 18 décembre prochain.

Rappelons une simple politesse : conduire les affaires publiques n'est pas décider en privé ! Surtout qu'en la matière, les derniers partis pris de la répartition budgétaire sont loin d'être unanimes... Précipitation que traduit davantage le zèle dont on peut être atteint par inexpérimentation !

Aucune concertation, encore moins de consultation, ni même de préparation, pour ébaucher ensemble les futures orientations budgétaires, et parfait déni donc, des revendications des Pénivauxois en l'occurrence.

Or tout comme vous, nous sommes trop perplexes sur l'aptitude de nos élus à endiguer l'inflation pour entrevoir les prémices d'une meilleure gestion...

À l'heure des dotations en berne et des recettes amaigrissantes, comment ficeler le prochain budget et quels efforts financiers devrons-nous consentir encore, dès lors qu'on n'emprunte plus ? Quelles coupes mal taillées nous réserve-t-on ? Dégraissage de personnel, réduction du budget communal, diminution de l'encadrement lié à la sécurité de nos enfants... ou bien continuité de la politique de préemption des patrimoines déjà engagée ? Décidément les voies de la mairie sont impénétrables...

Pourtant, à le vérifier chaque jour dans les rues parmi vous, cette gestion déplorable entraîne confusion, dispersion, isolation et même capitulation du territoire.

Mais rien n'entamera notre détermination à faire entendre vos opinions et cet engagement nous autorise un conseil d'ami : « *ce que nous ambitionnons de faire un jour avec aisance, il faut d'abord apprendre à le faire avec application !* »

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Palmyre Debossu,
Marc Dumont, Jean-Claude Caron,
Lionel Dussidour,
"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil"
Pour nous joindre : clodi.pratola@free.fr

Les temps changent... !

Le Maire se félicite dans sa Lettre de novembre de l'arrivée prochaine du haut débit dans la commune. Nous aussi ! Car c'était l'une de nos propositions de campagne municipale.
Les temps changent : on peut se réjouir que le projet de câblage de la commune, jugé dispendieux au début des années 80, et porté seul contre tous par le Maire de l'époque, Louis Augier, puisse se réaliser grâce au collectif et au poids que représente la CAMVS.

Il y a encore quelques années, être écologiste consistait à prioriser la nature, les fleurs et la petite maison dans la prairie.
Les temps changent : que penser aujourd'hui des propositions de Cécile Duflot, l'un des 2 ministres Verts, qui demande aux communes de passer de 20% à 25% de logements sociaux, sous peine d'amendes énormes ?
Les communes n'ont pas ou peu de terrains disponibles pour espérer satisfaire ces demandes. 25% de logement social dans les communes, cela aura nécessairement pour effet de reconstruire des "barres" qui, même labélisées "écologiques", sont socialement déplorables.

Le 9 décembre prochain, nous fêterons les 107 printemps de la loi sur la séparation de l'Église et de l'État, dite loi de 1905 sur la laïcité.
La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une ; c'est la liberté de croire ou ne pas croire.
Les temps changent : il peut paraître étonnant que l'on soit encore obligé de définir la laïcité, tant ce mot nous est familier. Ce qui est certain, c'est que la laïcité n'est pas la propriété de tel ou tel. Elle ne doit pas devenir un instrument politique brandi par certain comme un label personnel.

Bonnes fêtes à toutes et tous.

L'équipe de "Vaux-Ensemble !"
Antoine Franzi, Alain Valot
vaux-ensemble@orange.fr

État civil

Naissances

Octobre 2012

- Farah Ouboumarouan née le 31 octobre 2012

Novembre 2012

- Éline, Aélys Marlin née le 10 novembre 2012

Mariages

Septembre 2012 (Erratum)

- M^lle^ Tatiana Maucourt et M. Charles-Henri Vazeille mariés le 22 septembre 2012
- M^lle^ Catherine Rozycki et M. Vianney Delporte mariés le 22 septembre 2012

Octobre 2012

- M^lle^ Jennifer Piro et M. Jean Sembres mariés le 20 octobre 2012
- M^lle^ Olivia Weytens et M. Emmanuel Robert mariés le 27 octobre 2012
- M^lle^ Séverine Boutroue et M. Michaël Prévost mariés le 27 octobre 2012

Novembre 2012

- M^lle^ Charlotte Harbonnier et M. Julien Branthôme mariés le 3 novembre 2012

Décès

Octobre 2012

- M. Georges, Henri, Gaston Salvia décédé le 23 octobre 2012
- M^me^ Henriette, Marie, Joseph Le Puil veuve Gallais décédée le 25 octobre 2012
- M^me^ Jeannine, Mauricette Mairy veuve Blanchard décédée le 29 octobre 2012
- M. Jacques, Marcel Doilin décédé le 30 octobre 2012

Novembre 2012

- M. Francisco Simoes Pimentel décédé le 2 novembre 2012

Au "top" de l'Arcature
Bibliothèque

Les prix littéraires récemment attribués vous attendent à la bibliothèque municipale :

➢ Prix Goncourt : *Le sermon de la chute de Rome*, de Jérôme Ferrari, Actes Sud. Dans un village corse perché loin de la côte, le bar local est en train de connaître une mutation profonde sous l'impulsion de ses nouveaux gérants.

Prix Fémina : *Peste et choléra*, de Patrick Deville, Seuil. La vie d'un illustre inconnu, disciple de Pasteur, et pourtant découvreur du bacille de la peste et grand artisan de la recherche sur le choléra.

Prix Médicis : *Féerie générale*, d'Emmanuelle Pireyre, L'Olivier. A partir de quelques échantillons prélevés dans les médias, ce livre mêle humour et érudition pour aborder - entre autres - le rôle de l'argent, la démilitarisation de l'Europe, la question du voile, le bonheur écologique.

Prix Renaudot : *Notre-Dame du Nil*, de Scholastique Mukasonga, Gallimard. Au Rwanda, un lycée de jeunes filles perché sur la crête Congo-Nil, à 2 500 mètres d'altitude, près des sources du grand fleuve africain. Les familles espèrent que dans ce havre religieusement baptisé Notre-Dame du Nil, isolé, d'accès difficile, loin des tentations de la capitale, leurs filles parviendront vierges au mariage négocié pour elles dans l'intérêt du lignage.

Permanences des Élus

Les mardis soirs en mairie de 17h00 à 18h30

4 décembre 2012 : Corinne Magnifico, maire adjointe chargée du Sport.

11 décembre 2012 : Alain Taffoureau, maire adjoint chargé des Travaux et de la Circulation.

18 décembre 2012 : Colette Llech, maire adjointe chargée des Solidarités, de l'Insertion et de l'Accessibilité Handicapés.

8 janvier 2013 : Anselme Malmassari, maire adjoint chargé des Finances.

Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, reçoit les Pénivauxois le samedi matin en mairie sur rendez-vous. Merci de contacter Martine Busato au 01 64 71 51 02.

VAUX RENDEZ-VOUS

Samedi 1er et dimanche 2 décembre de 10h00 à 18h00

Portes ouvertes de la SPA
Les Prés Neufs
Renseignements : 01 64 56 54 60 ou www.vaux-le-penil.spa.asso.fr

ÉVÈNEMENT

Samedi 1er et dimanche 2 décembre
Marché de Noël

La Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 10 46 94

ÉVÈNEMENT

Du 1er au 8 décembre
Vaux Commerces en fête

Tombola et animations en centre-ville, aux Trois Rodes et au Moustier.
Renseignements : 01 64 71 51 42

Mercredi 5 décembre à 15h00

"Rouge", l'histoire du Petit Chaperon rouge en marionnettes
Bibliothèque de l'Arcature
Un spectacle de Noël pour les 3-10 ans, avec Marjolaine et Benoît Juste
Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

Jeudi 6 décembre à 20h30

Conférence de philo : *La Lettre à Ménécée/Épicure*
Exposé d'Anne-Marie Claire, professeur de philosophie
Petit Théâtre de la Ferme des Jeux
Réservations indispensables : assofermedesjeux@gmail.com

ÉVÈNEMENT

Vendredi 7 et samedi 8 décembre
Téléthon : 26ème édition (voir p.3)

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 7 ET 8 DÉCEMBRE 2012

Samedi 8 décembre de 8h30 à 13h00

Don du Sang
Préau de l'école Beuve et Gantier - Renseignements : 01 60 68 72 52

Don du Sang · Don du Sang

Samedi 8 décembre de 18h00 à 20h00

Loto de Noël de la Ludothèque municipale
Ludothèque de l'Arcature (pour enfants de plus de 7 ans, même non-adhérents)
Nombre de places limité - Inscriptions avant le 5 décembre au 01 64 71 51 63

Dimanche 9 décembre de 9h00 à 18h00

Foire aux cartes postales et collections de la Carte Briarde (voir p.3)
La Buissonnière - Renseignements : 01 60 68 37 63

CONFÉRENCE/CINÉMA

Lundi 10 décembre à 20h45
Ciné-club : leçon de cinéma 2
Le cinéma allemand

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Une conférence de Charlotte Garson, critique aux Cahiers du Cinéma, à Études et sur France Culture, programmatrice du Festival des Trois Continents.

De l'expressionnisme à l'école berlinoise des années 2000, en passant par la singularité d'un Rainer Werner Fassbinder ou l'impact générationnel d'un Wim Wenders. En introduction au cycle sur le cinéma allemand proposé par le Ciné-club.

Entrée libre sur réservation à assofermedesjeux@gmail.com
Renseignements : 01 64 71 91 28

Mardi 11 décembre à 14h00

Ciné mardi : *La Fille du puisatier*, de et avec Daniel Auteuil
Petit Théâtre de la Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 71 91 28

Jeudi 13 décembre à 20h00

Réunion publique du PLU (voir p.4)
Maison des Associations - Renseignements : 01 64 10 46 96

plu

Vendredi 14 novembre à 18h45

L'Arbre de Noël de la Maison de l'Enfant
Manège de la Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 71 91 50

Samedi 15 décembre à 14h00

Goûter de Noël du Comité de Parrainage des Anciens
La Buissonnière
Renseignements : 01 60 68 29 89

EXPOSITION

Du 15 décembre au 6 janvier
Exposition de photographie : "Very Lovely Pictures"

Petit Théâtre de la Ferme des Jeux

Richard Carnevali est un paysagiste de l'instant. Il joue entre fixité et mouvement, stabilité et déséquilibre, poids et légèreté... Il cultive l'art de la ligne, de la découpe, du tracé, pour transmettre son émotion et sa poésie.

Renseignements : 01 64 71 91 28

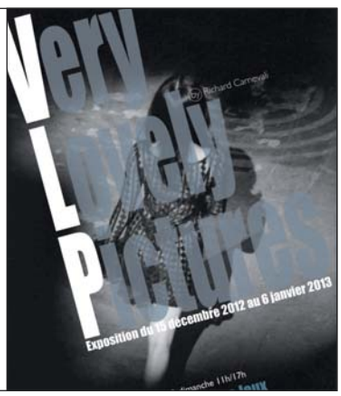

MUSIQUE

Samedi 15 décembre à 20h45
Bach le divin, par la Camerata Melun Val de Seine

Église Saint Pierre Saint Paul

Louanges, suppliques ou recueillement : dans un écrin de cordes, la voix s'élève et s'abaisse au rythme de l'inspiration de Jean-Sébastien Bach. Autour des grands airs des cantates, la Camerata Melun Val de Seine, dirigée par Jean-Michel Despin, vous propose de redécouvrir la musique d'un génie, souvent associé à la rigueur de la Réforme, mais dont les mélodies écrivent une ode au chant humain.

Au cœur de ce concert, le quatuor Benaïm, formé de musiciens de quatre nationalités - israélienne, japonaise, géorgienne et arménienne - poursuit par la musique de Bach sa collaboration talentueuse avec le Communauté d'Agglomération. Catherine Napoli, cantatrice soprano, fait vibrer sa voix exceptionnelle, digne des nombreux prix qui lui ont été décernés.

Renseignements : 01 64 79 25 31 et sur www.melunvaldeseine.fr

Dimanche 16 décembre à 16h00

***Chanté Nwel* de Fey Fouyapen**
Maison des Associations
Entrée gratuite - renseignements : feyfouyapen@yahoo.fr

Mercredi 19 décembre à 18h00

Concert de Noël du conservatoire municipal
Maison des Associations
Entrée libre - Renseignements : 01 64 71 51 28

Dimanche 6 janvier

Friperie solidaire de Méli Mélo del Mundo
Maison des Associations
Renseignements : 06 75 54 06 63

Reflets n°163 Le magazine de l'information municipale - Décembre 20

Le magazine de l'information municipale : 01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte, Maxime Roche et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12. ©**Photos** Service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, DR. Ce magazine est imprimé en 4 800 exemplaires sur papier recyclé.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr